

Le Syndicat mixte du Grand Site de France du Cirque de Navacelles recrute UN(E) CHARGE(E) DE MISSIONS AMENAGEMENT - PAYSAGE

CONTEXTE :

- Le Grand Site de France du Cirque de Navacelles

Aux pieds du Larzac et des Cévennes, niché au cœur des gorges de la Vis, véritable canyon qui entaille les Causses du Larzac au Sud, de Blandas et de Campestre au Nord, le Cirque de Navacelles constitue une curiosité géologique spectaculaire qui accueille 250 000 visiteurs par an. Il est également le fruit d'une alchimie harmonieuse entre l'homme et la nature, qui inclue les gorges de la Vis et les Causses, vastes étendues steppiques nées du travail de l'homme. Le Cirque de Navacelles est étendu sur plus de 46 000ha et a obtenu en 2017 le label Grand Site de France. Il constitue la partie Sud du Bien « Causses et Cévennes », inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco au titre des paysages culturels de l'agropastoralisme méditerranéen depuis juin 2011.

- La structure de gestion : le Syndicat mixte interdépartemental

Le Syndicat mixte, créé en 2007, a pour objet la protection, la gestion et la mise en valeur du Grand Site du Cirque de Navacelles en accompagnant la mise en œuvre d'un programme d'actions sur le long terme qui intègre le développement économique durable local et qui permet le meilleur accueil du public dans le respect de l'environnement, de l'identité et de l'authenticité des lieux. Le Syndicat mixte interdépartemental est composé des Conseils généraux de l'Hérault et du Gard et des Communautés de communes du Pays Viganais et du Lodévois et Larzac.

Le Syndicat mixte est constitué à l'année de 2 emplois à 80% (1 directrice et 1 chargée de mission/adjointe administrative) et en saison d'un emploi à temps partiel dans le hameau et d'équipes d'éco-volontaires sur site (2*4 personnes sur 2 mois). Les services de comptabilité, ressources humaines et marchés publics sont mutualisés avec la communauté de communes du pays viganais, membre du Syndicat mixte.

Avec l'obtention du label Grand Site de France en 2017, le Syndicat mixte, gestionnaire du Grand Site, est le garant de la mise en œuvre du programme d'actions 2017-2022 pour la préservation des caractéristiques paysagères, naturelles et culturelles du site, son entretien et sa gestion. Dans une logique de coordination globale des projets et des acteurs du territoire, le Syndicat mixte anime les partenariats avec les acteurs du tourisme, de la gestion de paysages, les services de l'Etat et les collectivités : Communautés de Communes, les Départements, l'Etat, le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement des causses Méridionaux, les Conseils d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement, l'Entente Causses et Cévennes.... Les investissements relèvent des collectivités membres et des communes.

Ainsi parmi les documents de gestion de référence établis, la mise en œuvre de la Charte paysagère et architecturale et son articulation avec les actions des collectivités est un des enjeux majeurs. Un schéma signalétique du Grand Site de France, traitant notamment des questions de publicité est en cours de réalisation. De plus, le syndicat mixte a porté certaines études pré-opérationnelles dont la réalisation est confiée aux collectivités qu'il importe de suivre. C'est dans ce contexte que le syndicat mixte recrute un/une chargé(e) de mission aménagement – paysage.



FINALITES DU POSTE :

Le/a chargé(e) de missions aménagement - paysage a pour objectif sur sa thématique l'animation des partenariats sur le territoire, ainsi que le suivi, la mise en œuvre et l'évaluation du programme d'actions du Grand Site de France en coordination avec l'équipe du Syndicat et les partenaires (CAUE, CPIE, Entente, Communauté de communes, départements) et les services de l'Etat. Il sera particulièrement en charge de :

- la mise en œuvre de la charte paysagère et architecturale et son articulation avec les actions des collectivités,
- la mise en œuvre du schéma signalétique,
- le suivi et l'accompagnement des réalisations des collectivités : aménagements ou restauration (valorisation des patrimoines, espaces publics du hameau de Navacelles, réhabilitation sentiers, panneaux randonnée...)
- le suivi des observatoires (fréquentation, observatoire photographique des paysages...).

De façon générale, il/elle participe à la formulation et diffusion de la valeur patrimoniale et de l'esprit de lieux (entités paysagères, qualités de lieux, ambiances, fragilités, menaces...) et contribue à la mise en œuvre du programme d'action du Grand Site de France.

MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES :

1/ Organisation, suivi, animation et évaluation de la mise en œuvre du programme d'actions de la charte paysagère et architecturale (30% du temps de travail env.) :

- anime les partenariats avec les acteurs et réunions de travail et de terrain,
- formule des propositions d'actions et projets auprès des acteurs du territoire pour la diffusion, l'animation et l'application de la charte paysagère et architecturale,
- pilote les actions en cours : développement d'une exposition, livret pédagogique sur le conseil au particulier, supports de sensibilisation et rencontres des mairies concernées, contribution aux documents d'urbanisme en cours d'élaboration (PLUi/SCoT),
- mettre en place du lien avec l'observatoire photographique des paysages,
- suivre des financements relatifs à ces actions (dossiers de subventions, rapport d'activités...)
- suivre et coordination des missions de prestataires ou partenaires relatifs à ces actions,
- rendre compte et évaluer l'avancée des travaux auprès des instances du Syndicat mixte (comité technique, comité syndical, Comité de pilotage...)

2/ Suivi de la mise en œuvre du schéma signalétique (15% du temps de travail env.)

- anime les partenariats avec les acteurs et réunions de travail et de terrain,
- suivre de la mise en œuvre du schéma signalétique avec les partenaires
- suivre des financements relatifs à ces actions (dossiers de subventions, rapport d'activités...)

3/ Suivi et mise en œuvre et communication des observatoires (30% du temps de travail env.)

- observatoire de la fréquentation et flux des visiteurs

- Participe à la collecte des données (en saison estivale avec les équipes des éco-volontaires)
- Ordonne les données et réalise leurs analyses,
- Assure la centralisation des préconisations issues de ces observatoires
- D'autres observatoires (retombées économiques...) pourront être mis en place

- observatoire photographique des paysages (OPP)

- Participe avec le CPIE des Causses méridionaux et le comité technique de la Charte paysagère et architecturale à l'analyse des données (2007-2018),
- Guide l'actualisation des points de vue de l'OPP du CPIE des Causses méridionaux en fonction des enjeux de la Charte, et participe aux réflexions sur les pas de temps de renouvellement des clichés,
- Assure la centralisation des préconisations issues de ces observatoires

4/ Selon les besoins, suivi et l'accompagnement des réalisations des collectivités : aménagements ou restauration (valorisation des patrimoines et des Haltes patrimoine, espaces publics du hameau de Navacelles, réhabilitation sentiers, panneaux randonnée...)

5 / De façon générale et selon les besoins de services, suivi administratifs et techniques du syndicat mixte : délibérations, convocations...

- Participe au secrétariat de l'organisme
- Participe à la rédaction du bilan d'activité annuel

PROFIL :

Formation supérieur (Bac+4 ou +5) en paysage, environnement, patrimoine, aménagement, développement local.

- Capacités rédactionnelles (synthèse) et de mise en forme graphique
- Capacités relationnelles (diplomatie; liens multipartenariaux...) et d'animation ;
- Capacités organisationnelles : gestion du temps de travail, priorisation des tâches, autonomie... ;
- Capacités en suivi administratif et budgétaire ;

- Connaissances scientifiques et techniques dans les paysages (notamment politiques des sites classé et Grand Site), l'environnement, le patrimoine, le tourisme, l'aménagement ou le développement local ;
- Connaissance des outils de gestion et de conduite de projets ;
- Connaissances du contexte des collectivités territoriales et ses principaux acteurs et partenaires ;
- Connaissances des financements locaux, nationaux et européens ;
- Connaissances en informatique et bureautique ; utilisation des outils Cloud ADOBE (Indesign...) ou système d'Information géographique / cartographie

- Aptitudes à travailler en équipe et sous l'autorité d'Elus, selon des orientations politiques ;
- Neutralité, sérieux, objectivité, rigueur, dynamisme ; sens des responsabilités ;
- Polyvalence, grande transversalité et adaptabilité ;
- Sens de l'écoute et de l'observation ;
- Expérience de montage de dossiers complexes appréciée;
- Force de propositions et aide à l'émergence d'outils et de projets.
- Permis B obligatoire depuis plus de 3 ans.

CONDITIONS ET MOYENS D'EXERCICE :

Le poste s'exerce principalement en réunion, sur le terrain ou devant écran (importance de la tâche administrative). L'animation nécessaire à l'exercice de ce poste, nécessite de nombreuses réunions publiques donc un travail en soirée ou le week-end et des déplacements fréquents sur le périmètre du Grand Site ou à l'extérieur.

En cas d'absence de personnel du Syndicat, le/a chargé(e) de mission prendra le relais sur les missions de la structure.

Au plan hiérarchique :

Le poste est placé sous l'autorité de la directrice; En cas d'absence de la directrice, le/a chargé(e) de mission sera sous l'autorité du Président.

Type de contrat :

Contrat à temps partiel à 80%.

CDD d'une durée de un an à partir du 04 mars 2019 (de préférence), avec prolongation possible.

Rémunération selon les grilles de la fonction publique (catégorie B ou A, grade attaché 1^{er} échelon maximum).

Poste basé au Vigan, siège du Syndicat mixte dans les locaux de l'intercommunalité du pays viganais.

Adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) **avant le 25 février 2019** par email ou courrier à :




M. le Président, Syndicat Mixte du Grand Site du Cirque de Navacelles

3 av du Sergent Triaire - 30120 Le Vigan

grandsitenavacelles@orange.fr

Les entretiens se dérouleront les 27 et 28 février.

Informations: www.cirquenavacelles.com ou 04 99 54 27 03.

-  Grand Site de France
-  Site classé
-  Patrimoine Mondial – Bien
Causses et Cévennes

